

# PLAN DE GESTION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE « PGSSE »

Réseau  
Île-de-France  
Santé  
Environnement

# ISÉE



# PRÉSENTATION DU SYNDICAT DES EAUX OUEST ESSONNE

- RÉGIE DOTÉE DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE SUR 3 UDI  
(Est / Ouest / Eaux du Roi)
- 7680 ABONNÉS AU TOTAL, ENVIRON 19 500 HABITANTS
- 210 KM DE RÉSEAUX
- 3 FORAGES D'EAUX SOUTERRAINES
  - Dont 1 station de traitement par charbon actif et chloration
- 3 RÉSERVOIRS (3500 M3 AU TOTAL)
- 12 INTERCONNEXIONS D'ACHATS / VENTES EN SERVICE

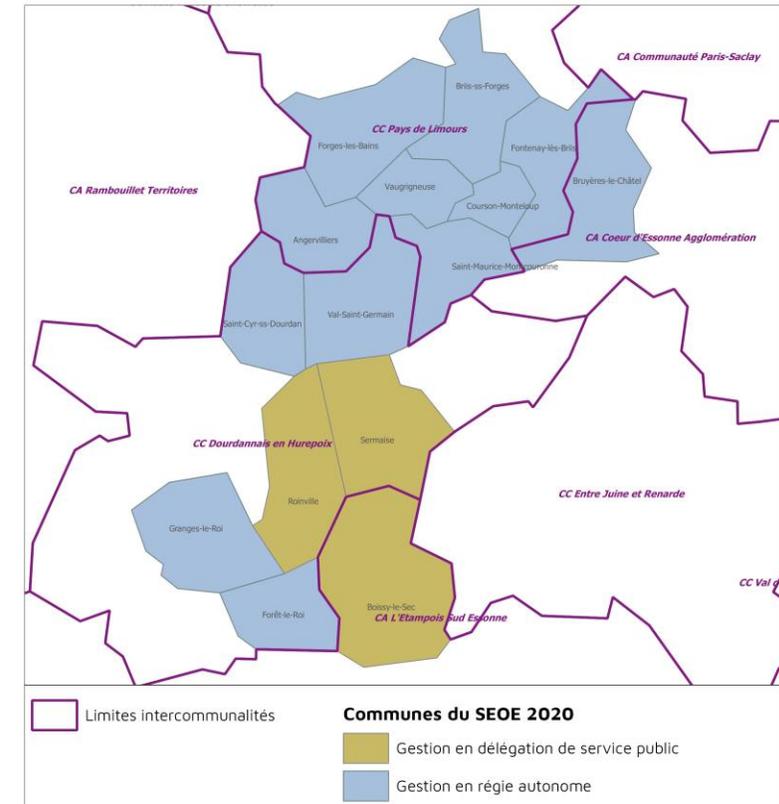


24 rue du Général Leclerc  
91470 FORGES-LES-BAINS

01 64 59 05 59  
contact@eauouestessonne.fr

## COMPETENCE DE L'EAU POTABLE

*Ouvrages et secteurs  
de gestion au 1er janvier 2020*



Edition : Horizons & Perspectives - [www.horizons-perspectives.fr](http://www.horizons-perspectives.fr) - 19 juillet 2020

# SITUATION PRÉ-PGSSE

- STRUCTURATION DU SYNDICAT SOUS LA FORME D'UNE RÉGIE À AUTONOMIE FINANCIÈRE EN JUILLET 2016
- PLUSIEURS ANNÉES NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT/DÉPLOIEMENT DE TOUT LE POTENTIEL DE LA RÉGIE
  - Prise en main des installations, modernisation des équipements...
- AU DÉMARRAGE, PAS DE DÉMARCHE « QUALITÉ » EXISTANTE
  - Mise en place progressive de bonnes pratiques
  - Réalisation d'audits et de travaux de modernisation – sécurisation des installations
- PLUSIEURS ACTES DE MALVEILLANCE RECENSÉS, PLUSIEURS PROBLÉMATIQUES DANS L'EXPLOITATION (INONDATIONS, MANQUES D'EAU, PANNES...)
  - Constat d'un manque de visibilité sur les risques et les solutions à apporter

# OBJECTIF DE LA PARTICIPATION À L'APPEL À PROJET « PGSSE »

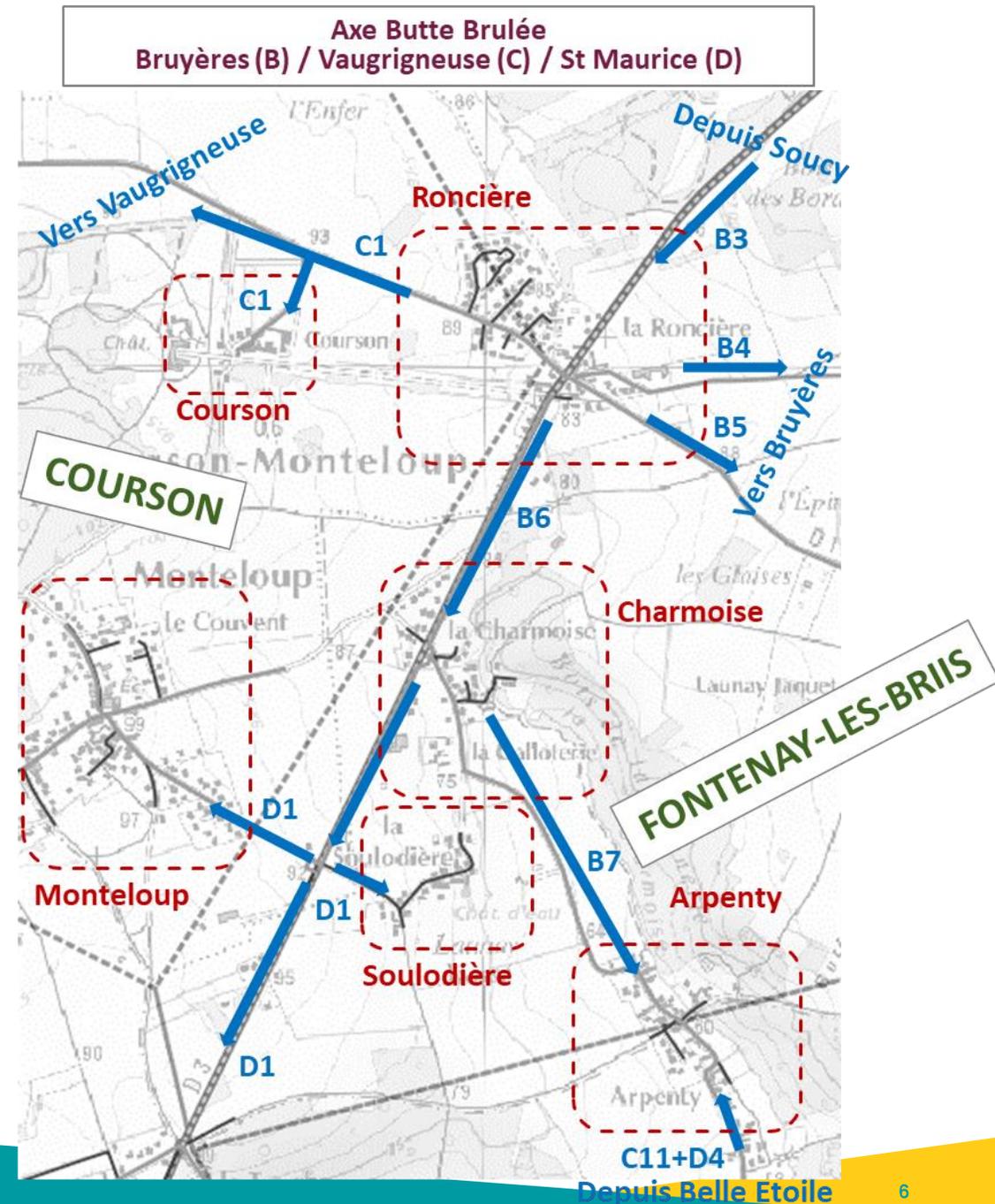
- STRUCTURER L'ENSEMBLE DES DÉMARCHES ET ACTIONS DU SYNDICAT ET DE SA RÉGIE DANS UN CADRE ADAPTÉ D'ÉVALUATION DES RISQUES ET DE MAÎTRISE DES DANGERS
- VISION PRPDE
  - Volonté du Syndicat d'entamer une démarche préventive pour identifier les situations de vulnérabilité et ainsi programmer et corriger sans attendre les difficultés
  - Permettre de prendre du recul sur les vulnérabilités des installations et du réseau dont nous connaissons les failles, mais dont nous nous habituons au fil de l'exploitation
  - La multiplicité et la redondance des risques et dangers pour les usines et les réseaux donnent parfois la sensation d'un trop plein d'informations à traiter, il faut savoir dégager l'essentiel
- Vision du bureau d'études
  - Apporter une vision extérieure à la PRPDE, dans une logique d'audit qui soit soutenue par une maîtrise des process d'exploitations, tant d'un point de vue technique / industriel (fonctionnement des ouvrages) que d'un point de vue organisationnel (fonctionnement de la collectivité)

# PRÉPARATION DE L'ÉTUDE

- 1) CANDIDATURE À L'APPEL À PROJET LANCÉ PAR L'ARS ET RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES
- 2) MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL AVEC L'ARS, PROGRAMMATION DE RÉUNIONS D'ÉCHANGES RÉGULIÈRES
- 3) ATTENTE DE LA PUBLICATION DU GUIDE DE L'ASTEE POUR LA STRUCTURATION DE L'ÉTUDE DE DANGER, AVANT LE DÉMARRAGE DE L'ÉTUDE
  
- 4) STRUCTURATION DE L'ÉTUDE EN 4 ÉTAPES :
  - 1) PHASE 1 : analyser et caractériser la zone d'étude
  - 2) PHASE 2 : élaborer un diagnostic des risques et des dangers
  - 3) PHASE 3 : proposer un plan d'amélioration sur les bases des conclusions des phases 1 et 2
  - 4) PHASE 4 : mettre en place des indicateurs de suivi permettant d'évaluer la mise en œuvre du plan d'amélioration, dans une stratégie d'amélioration continue
  
- 5) ÉTUDE DE CHAQUE UDI INDÉPENDAMMENT LES UNES DES AUTRES

# RÉALISATION PHASE 1

- CARACTÉRISATION DE L'UDI ET DE SES OUVRAGES
- IDENTIFIER ET PRÉSENTER LE CIRCUIT DE CIRCULATION DE L'EAU
- IDENTIFIER LES PRATIQUES, LES RELATIONS, LES ENTRÉES – SORTIES DE BIENS OU D'INFORMATIONS
- SYNTHÈSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU



# RÉALISATION PHASE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS ET ÉVALUATION DES RISQUES

## PLUSIEURS ADAPTATIONS PRISES PAR RAPPORT AU GUIDE DE L'ASTEE

1. *Modification de la plage de cotation des risques*
2. *Modification de la méthode d'analyse des risques*

- APPLICATION DE LA MATRICE DE RISQUE ET DE DANGER DE L'ASTEE À CHAQUE UDI ET À CHAQUE GRANDE ÉTAPE DE FONCTIONNEMENT (PRODUCTION, STOCKAGE, DISTRIBUTION), POUR CHAQUE INSTALLATION QUI PEUT ÊTRE ISOLÉE DES AUTRES ET POUR LAQUELLE DES DIFFÉRENCES SIGNIFICATIVES DE RISQUES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES
- IL Y A DONC PAR EXEMPLE POUR L'UDI EST :
  - *Matrice 1 : Forage Crèvecoeur (indépendant de la station de traitement)*
  - *Matrice 2 : Station Traitement + forage Pihale 2 (forage dans la station)*
  - *Matrice 3 : Réseaux, stockage et interconnexions de l'UDI*

Cotation du risque initial :

< à 8 : risque initial faible

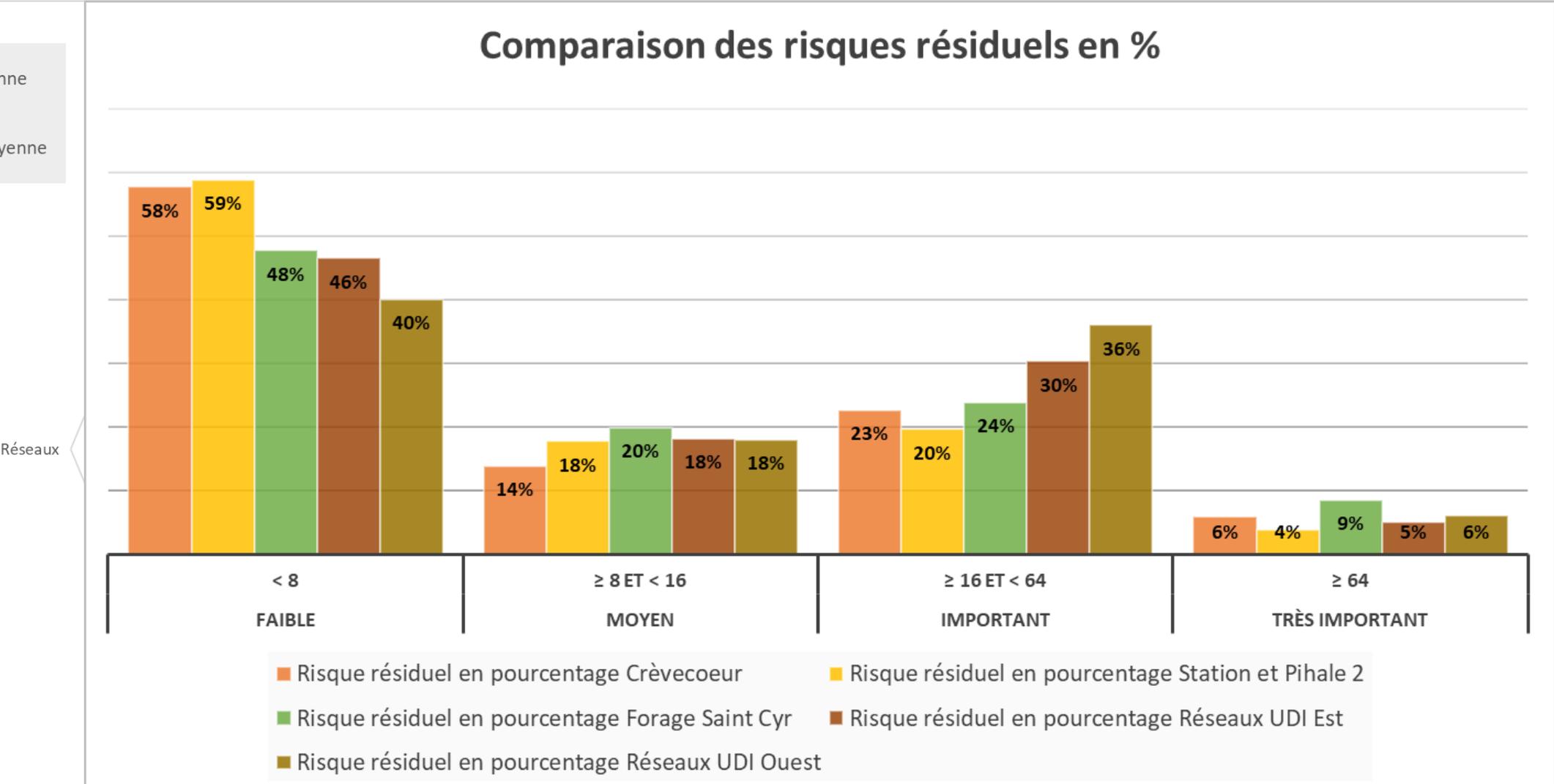
≥ 8 et < à 16 : risque initial moyen

≥ à 16 : risque initial important



Catégorie de risque	Plage de cotation
Faible	< 8
Moyen	≥ 8 et < 16
Important	≥ 16 et < 64
Très important	≥ 64

# RÉALISATION PHASE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS ET ÉVALUATION DES RISQUES



# RÉALISATION PHASE 3 : PLAN D' ACTIONS ET INDICATEURS DE SUIVI

- A L'ISSUE DE L'ÉVALUATION DES DANGERS ET DES RISQUES, 152 MESURES DE MAÎTRISE COMPLÉMENTAIRES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES
  - Elles représentent environ 6,04 M€ d'engagement financier
  - Une part importante est déjà fléchée dans le Programme Pluriannuel d'Investissement du Syndicat (2021 – 2023)

Catégorie de risque	Plage de cotation	TOTAL	Crèvecoeur	Station et Pihale 2	Forage Saint Cyr	Réseaux UDI Est	Réseaux UDI Ouest
Faible	< 8	44	12	19	9	4	0
Moyen	≥ 8 et < 16	37	9	7	9	12	0
Important	≥ 16 et < 64	64	17	13	11	21	2
Très important	≥ 64	7	4	1	1	1	0
		152	42	40	30	38	2

# PHASE 4 : CONTRÔLE ET AMÉLIORATION CONTINUE

## 1. REVUE PÉRIODIQUE

- Consigner tous les nouveaux dangers et événements dangereux identifiés, qu'ils soient survenus ou qu'ils soient potentiels.
- Mettre sur pied les procédures de gestion et les modes opératoires
- Mettre à jour régulièrement et dès que nécessaire le PGSSE et les études de dangers
- Produire les synthèses d'avancement pour évaluer l'exécution du programme d'actions

## 2. COMMISSION DE CONTRÔLE ET DE SUIVI

- Piloter le suivi du PGSSE et encadrer une démarche d'amélioration continue
- Piloter des simulations de type « stress test »
- Suivre, établir un bilan et améliorer la gestion des événements dangereux survenus